



Assurance crédit immobilier pour décès

Par oued

Bonjour

J'ai une assurance pour un crédit immobilier et ma femme est décédée, j'ai transmis les documents nécessaires à l'assurance cela fait 4 semaines et j'ai toujours pas de réponse mon dossier n'a pas été traité !

Est-ce normal que ça met autant de temps, quand je contacte l'assurance ils me font poireauter.

Cdt

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous vérifié les conditions de l'assurance. Certaines causes du décès peuvent être exclues (antécédents par exemple)

Pour réclamer sérieusement, il faut écrire un courrier RAR.

Par oued

bonjour, j'ai bien vérifié les conditions au niveau de l'assurance et le décès suite à sa longue maladie n'est pas exclu dans les clauses. mais je trouve qu'il met énormément de temps à me dédommager, j'ai l'intention de vendre la maison (trop de souvenirs me hantent) mais je crois comprendre que si je vends ma maison avant que l'assurance me rembourse, je n'aurais pas le droit à l'indemnisation de l'assurance est-ce vrai ou faux ?